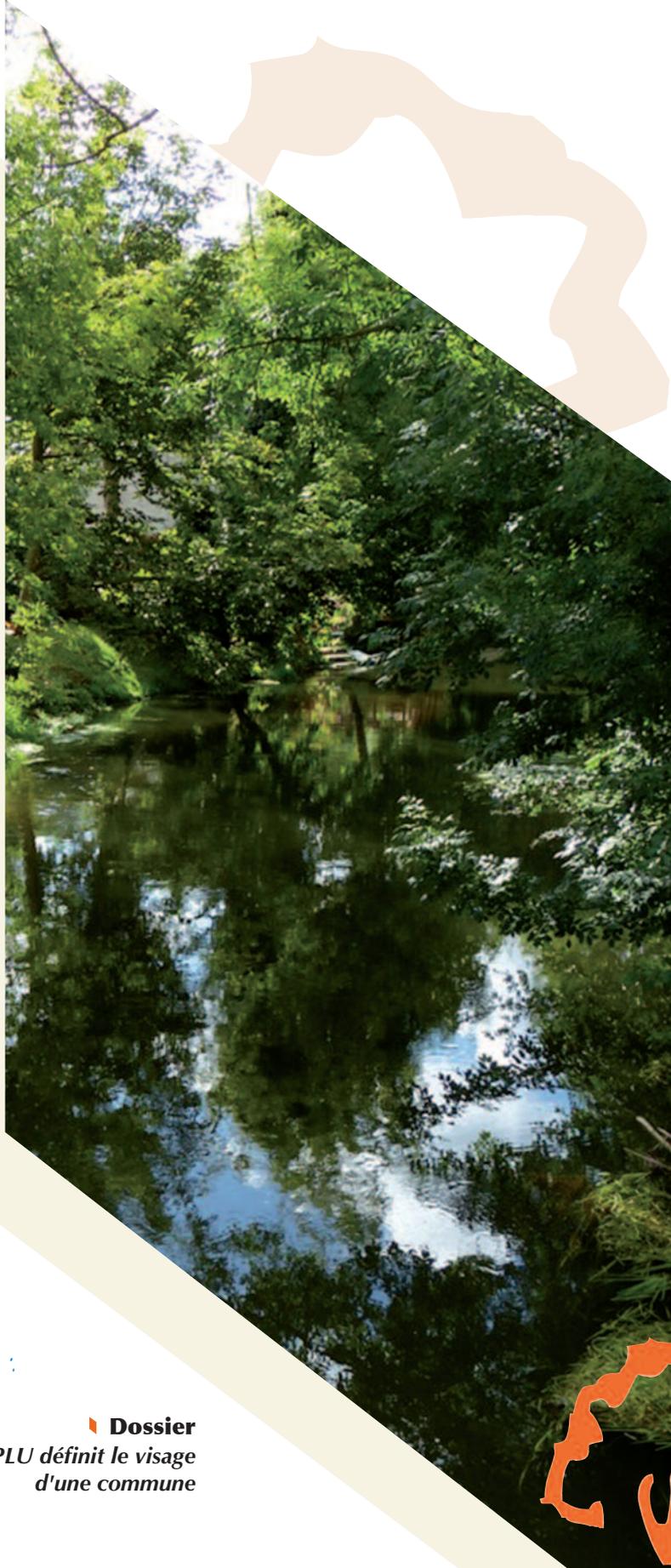


CONTACT

Gouvieux

www.gouvieux.fr



DANS CE NUMERO :

Très Haut Débit

Tout savoir au
0 805 02 02 43



PNR

Des trésors dans
les pelouses



Agenda

Salon photo du
13 au 15 mars



Sortir

Jazz club
le 13 mars

Gens d'ici

L'amitié au rendez-vous

A LA UNE :

Dossier

Un PLU définit le visage
d'une commune





▮ L'urbanisme, un travail quotidien

Nouveau Maire-Adjoint à l'urbanisme, je me rends compte que ce sujet, qui concerne la vie quotidienne des Godviciens, doit être suivi avec constance et abnégation.

Il m'arrive ainsi de prendre des décisions qui ne font pas plaisir, mais elles sont toujours prises dans le sens de l'intérêt général. Ces décisions doivent être équitables selon les sites et l'environnement existant.

C'est ainsi, par exemple, que j'ai été amenée à exiger :

- des places de stationnement supplémentaires afin de ne pas voir un quartier engorgé ;
- une hauteur de bâtiment inférieure à celle demandée dans le but d'une intégration réussie dans l'espace (la hauteur indiquée dans le PLU est une hauteur maximale qui pourra être réduite si la hauteur des constructions avoisinantes l'exige) ;
- des plantations d'essences variées pour une clôture ;

ou à refuser des projets qui ne respectent pas le caractère des lieux avoisinants :

- pentes de toit différentes des maisons voisines,
- changement de toiture d'une gamme inférieure à l'existant,
- clôture en panneaux de bois là où les clôtures sont faites de lisses doublées d'une haie vive, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autant plus qu'il faut aussi mener, en parallèle, des réflexions approfondies et un travail sur le long terme, sur différents sujets : la révision générale du PLU, lancée en fin d'année, avec pour objectif une vision sur 15 ans de la commune ; la révision de la charte du PNR qui arrivera à échéance en 2028 ; la liaison Creil Roissy à échéance de 2020...

Catherine Maillet
Maire-Adjoint à l'urbanisme ▮



▮ Un PLU définit

Par délibération en date du 14 octobre 2014, le Conseil municipal de Gouvieux a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est un moment important dans la vie d'une commune et particulièrement, à Gouvieux, où la volonté de préserver l'environnement est forte. Une occasion d'expliquer en quoi consistent le PLU et sa révision.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Il a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS). Plus ambitieux que le POS, le PLU est un document stratégique et opérationnel. En effet, au-delà du seul droit des sols, il définit un projet global d'aménagement de la commune et de son territoire, prenant en compte l'urbanisme, les aspects sociaux, économiques, agricoles, environnementaux et le développement durable.

Il divise la ville en zones selon leur vocation (urbaine, agricole, naturelle, activités économiques etc.). À chacune d'elles, s'applique un règlement qui définit les conditions de la constructibilité des terrains ainsi que l'aspect des futures constructions. C'est sur la base de ces règles que seront ensuite accordés ou refusés les déclarations préalables, les permis de construire, de démolir ou d'aménager.

Le Plan Local d'Urbanisme se compose de plusieurs documents. Le rapport de présentation présente le territoire et justifie les choix retenus, notamment au regard de la protection de l'environnement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) godvicien définit les grands objectifs du développement du territoire : en priorité, la "protection de l'environnement et du cadre de vie", la "préservation des paysages", mais aussi la nécessité de "réduire progressivement le déficit d'activités", de "renforcer les équipements et les services de proximité" ou bien encore "la recherche d'un équilibre activités/population".

Les orientations particulières d'aménagement sont facultatives. Gouvieux en possède néanmoins quelques-unes



Le PLU est un projet global d'aménagement de la commune et de son territoire

Le visage d'une commune

sur certains quartiers à forts enjeux environnementaux qui nécessitent des prescriptions réglementaires plus précises : c'est le cas, entre autres, des quartiers du Chauffour, du Poulina, du vieux Chemin de Senlis ou bien encore de la rue Blanche ou du quartier des Courtils.

Les documents graphiques sont les plans sur lesquels le territoire est divisé en zones : zone U (Urbaines), AU



(zones à urbaniser), A (zones agricoles), N (zones naturelles et forestières), en cohérence avec les orientations définies dans le cadre du PADD. Ils font également apparaître les espaces boisés classés, les emplacements réservés...

Le règlement définit, pour chacune des zones, les règles applicables en matière de construction ou de protection. Enfin, des annexes indiquent, à titre d'information, les servitudes d'utilité publique, divers éléments relatifs aux réseaux d'eau et d'assainissement, aux déchets...

Pourquoi une révision ?

Pour se doter d'un document constituant un véritable projet de territoire pour la commune, conforme aux exigences ainsi qu'aux échéances posées par la loi du

12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II, et la loi du 24 mars 2014 dite loi ALUR (pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) ; pour réexaminer l'ensemble des zonages et des règlements afférents ; pour lutter contre les modes d'occu-

pation du sol préjudiciables à l'image de la commune et au caractère et à l'identité des quartiers ; pour identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre écologique, patrimonial, culturel ou historique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection

Les outils de la concertation

- une page internet dédiée sur le site de la ville
- une boîte aux lettres électronique permettant au public de transmettre des remarques : revision.PLU.gouvieux@orange.fr
- la mise à disposition, en Mairie, d'un registre d'observations tenu à la disposition du public, aux heures d'ouverture habituelle
- une exposition de panneaux en Mairie de Gouvieux

Quelles en sont les grandes étapes ?

- Le Conseil municipal prescrit la révision du PLU (14 octobre 2014). La décision est notifiée au Préfet et aux personnes publiques associées (notamment les communes limitrophes).
- La phase des études préalables à l'établissement du projet de PLU est engagée, et une large concertation est mise en place.
- Deux mois minimum avant l'arrêt du projet, un débat a lieu en Conseil municipal sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- Le Conseil municipal arrête par délibération le projet de PLU. Il est soumis pour avis aux personnes associées à son élaboration et à une enquête publique ouverte à tous, sans restrictions. L'enquête est conduite par un commissaire-enquêteur qui, à l'issue, rédige un rapport et formule des conclusions motivées ; ce rapport est ensuite transmis au Préfet et mis à disposition du public, en mairie.
- Le projet, éventuellement modifié suite à l'enquête publique, est approuvé par délibération du Conseil municipal, puis est tenu à la disposition du public

Très Haut Débit

Pour être prêt,
quand ce sera prêt



Le Très Haut Débit sera disponible au premier semestre 2015. En attendant, votre magazine municipal Contact répond aux questions que vous vous posez.

Où en est-on ?

Nous sommes toujours dans le délai incompressible de 3 mois imposé par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, laissé aux opérateurs téléphoniques (Orange, SFR, Bouygues, Free et autres...) pour qu'ils puissent manifester leur intention d'utiliser le réseau public. Ce délai court jusqu'au 31 mars 2015.

Quand est-ce que l'on va enfin savoir comment on procède ?

Bonne nouvelle : dès maintenant !

Un numéro, le 0 805 02 02 43, est désormais disponible pour les Godviciens. Le service répond à toutes vos questions sur les démarches à entreprendre. Le site oise-numerique.fr est également à votre disposition.

Appelez le :
0 805 02 02 43

Il faudra un rendez-vous pour vérifier la faisabilité technique, un autre pour l'installation effective de la ligne dans mon logement. Vrai ou faux ?

Faux. Sauf cas hors norme, le technicien évalue les travaux et les exécute au cours du même rendez-vous. Vous n'êtes mobilisé qu'une seule fois !

numéros utiles

Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

- 15 SAMU
- 17 POLICE
- 18 POMPIERS
- 119 Enfance maltraitée
- 115 Sans abris
- 116000 Enfants disparus
- 0825 812 822 Centre anti-poison
- SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66
37, bd Jean Biondi à Creil
- Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13

Sanctuaires de biodiversité

Œillet des Chartreux, Euphorbe de Séguier, Orquis Bouc ou pyramidal, autant de noms qui ne nous sont pas familiers, et pour cause. Ils concernent des fleurs rares qui sont autant de trésors à préserver. Le PNR aide la ville de Gouvieux à restaurer leur milieu naturel, la pelouse sèche du site de la Chaussée.



Œillet des Chartreux
Bien plus belle au naturel.
Ne la cueillez pas !

Sur la commune de Gouvieux, 50% des espèces

floristiques rares ou menacées sont présentes sur les pelouses sèches de la Chaussée et du Mont César. S'y développe en effet une flore particulière, aimant les sols calcaires pauvres en éléments nutritifs, ayant besoin de soleil et de chaleur et ne poussant dans aucun autre milieu.

Le site de la Chaussée, propriété communale, est aujourd'hui l'un des quatre sites connus sur le territoire du Parc naturel régional pour abriter encore le très rare Œillet des Chartreux. Il s'agit même du seul site où cette plante a été observée en fleur en 2014.

Pour préserver cette espèce floristique rare, la commune de Gouvieux et le Parc naturel régional ont souhaité entretenir ce site, qui, en l'absence de pâturage, s'est embroussaillé depuis quelques années. Des travaux de fauche de la partie centrale du site auront lieu dans les semaines à venir. Par la suite, une gestion annuelle et un suivi écologique de la faune et de la flore du site seront également assurés.



Euphorbe de Séguier
Bien plus belle au naturel.
Ne la cueillez pas !

Sur le territoire du PNR, les pelouses sèches n'occupent plus que 1% du territoire mais abritent néanmoins 24% de la flore menacée et une grande diversité d'insectes (papillons, criquets, sauterelles, etc.).

📌 Tennis club :

2 fois champions

L'équipe 1 Messieurs a remporté la coupe en championnat d'hiver départemental pour la 2^e année consécutive, comme l'avait fait précédemment l'équipe Dames en la remportant en 2013 et 2014. Prochain rendez-vous : le championnat par équipes été qui débutera le 9 mai. Le championnat par équipes Jeunes se déroulera, lui, du 11 mars au 22 avril 📌



📌 Des news de Gouvieux ?

Pour être les premiers au courant de l'actualité culturelle, sportive et municipale de Gouvieux, inscrivez-vous à la newsletter ! Matches, expos, cérémonies commémoratives, théâtre, festivals, salons, championnats, la News vous donne, une fois par mois, les dates des événements à ne pas rater, directement dans votre boîte mail. Rendez-vous en page d'accueil du site www.gouvieux.fr 📌



📌 Nouveau vétérinaire

Carole Doré a repris l'activité du cabinet vétérinaire au 21, rue Corbier-Thiébaud. Le cabinet accueille vos chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie. Un parking est à votre disposition sur place, l'accès se faisant par la rue Blanche. Les consultations ont lieu sur rendez-vous au 03 44 58 07 75 📌

📌 Fruits et légumes frais tout près

Une commande, tranquille, depuis chez soi, sans minimum d'achat et sans abonnement sur drivemaraicher.fr, et votre panier sera disponible dès le lendemain à La Ferme du Lys - 36, rue de la Mairie. 95 % des produits sont bios et essentiellement picards.

Sandrine Desnouveaux vous attend également à la gare, tous les vendredis, de 17h à 20h 📌

📌 Inscriptions au concours des maisons et balcons fleuris

Le concours annuel récompense à la fois les balcons et les maisons les mieux fleuris de la totalité de la commune. L'inscription au concours des maisons et balcons fleuris est d'ores et déjà possible, et ce jusqu'au 1^{er} juillet.

Toutes les maisons et tous les balcons des personnes inscrites seront « inspectées » par le jury municipal, courant juillet.

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la Mairie, sur place, ou en téléphonant au 03 44 67 13 13 📌



📌 Rentrée scolaire en maternelle

2015/2016

Les inscriptions scolaires en 1^{ère} année de maternelle (enfants nés avant le 31 décembre 2012) auront lieu en mairie, du samedi 14 mars au vendredi 20 mars. Merci de vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois 📌

📌 Concessions à l'abandon ?

Un état des lieux de l'ancien cimetière a été effectué récemment par la ville de Gouvieux. Il a été constaté que 74 concessions n'étaient plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du lieu, il s'avère nécessaire d'engager la procédure prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque propriétaire de concession a 3 ans (à partir du 5 janvier 2015) pour manifester son souhait de conserver la concession (auquel cas, il est mis en demeure de la remettre en état) ou de l'abandonner.

La liste des concessions visées par cette procédure est affichée à l'entrée du cimetière ainsi qu'à l'entrée de la Mairie. Renseignements : Mairie de Gouvieux, service Etat-civil, 03 44 67 13 11 📌

📌 22 et 29 mars : élections départementales. Procurations et nouveau bureau

Le vote par procurations permet à un électeur, absent le jour de l'élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche s'effectue au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Il faut présenter un justificatif d'identité et remplir un formulaire. Ce dernier est disponible et imprimable sur le site service-public.fr.

Gouvieux possède 6 bureaux de vote. L'ancien bureau situé à l'école des Aigles est transféré à l'école du Manoir des Aigles, au parc du Manoir.

Les 6 bureaux seront ouverts de 8h à 18h 📌

📌 Une nouvelle sophrologue

Carole Megrot, sophrologue RNCP, est spécialisée dans les maladies neuro dégénératives (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques), ainsi que dans la gestion du stress et de la douleur. Elle est également praticienne en cohérence cardiaque. Elle a ouvert son cabinet à l'Espace paramédical des Aigles, 28, Grande Serpentine et se déplace à domicile. Pour enfants, adultes, personnes âgées.

Tél. : 06 77 78 14 36

ou carole.megrot@gmail.com

Web : cabinet.megrot.com 📌

📌 Les fées font de l'effet

De nombreuses écoles de Gouvieux (Pagnol, Tertres, Pompidou, Manoir des Aigles, Sainte-Geneviève) et la section enfants d'Arts et Loisirs ont participé à l'exposition sur les fées, à la bibliothèque, au cours du mois de février, en créant des oeuvres d'art sur le thème aux noms évocateurs : le parapluie des fées, baguettes magiques, le grimoire, le château des fées... 📌



▮ **Vendredi 13 mars, 21h, La Ferme**
Le Jazz club reçoit le trio Take 3

Le fameux trio a choisi de retrouver le calme du studio afin de pouvoir expérimenter de nouvelles compositions, de nouveaux sons, mais aussi de prendre le temps de rendre l'hommage qu'elle mérite à la musique de Thelonious Monk. L'album s'appelle Gumbo comme ce plat de la Nouvelle-Orléans qui, à l'image de la musique de Take 3, mélange toutes sortes d'ingrédients... Et d'épices ! Un jazz vivant, romantique, poétique, à la fois groovant et pudique.



Avec Philippe Chagne, Robert Meniere, Rémi Toulon.
Tarif : 13 euros. Réservations au
06 83 60 95 95 ou michelkus@hotmail.com

▮ **Du vendredi 13 au dimanche 15 mars,**
de 10h à 18h, salle des fêtes
La photo fait salon

Le 13^e Salon Photo de Gouvieux, organisé par Arts et Loisirs, présentera des séries de photos réalisées par de nombreux passionnés amateurs ou professionnels. Ils vous proposeront une vision originale du monde qui nous entoure, selon des thèmes différents. Lors de votre visite, admirez, échangez vos idées avec les auteurs, votez pour votre photo préférée et, pourquoi pas, achetez une de ces œuvres.

Les prix décernés par les sponsors et les prix du public "enfants" et "adultes" seront remis le samedi 14 mars à 18h. Entrée libre. Renseignements au 06 71 14 54 69 et www.artsetloisirsgouvieux.fr



▮ **Samedi 21 mars, de 10h à 16h, rue du Chauffour**

Portes ouvertes à l'école des Courses Hippiques-AFASEC

Pour s'informer sur les métiers des écuries de courses hippiques, de trot et de galop, pour mieux connaître les débouchés et formations qui garantissent le plein emploi à la sortie, l'Ecole des Courses Hippiques-AFASEC ouvre les portes de son établissement. De la 4^e au BTS.



Renseignements au
03 44 57 07 02.

▮ **Samedi 11 avril, 14h, La Ferme**
Audition des pianistes et de l'ensemble baroque Arkadémia

Comme chaque année, plus de 80 pianistes, répartis en deux classes viendront présenter le fruit de leur travail dans un registre allant de la musique classique à la variété, en passant par le jazz. L'ensemble baroque, nouvel atelier en résidence au sein de l'école, aura la joie de vous offrir un concert consacré à cette musique du 17 et 18^e siècle.

Entrée libre.

▮ **11 et 18 avril, 20h30, Grandes Écuries de Chantilly**

Les Quatre Saisons de Vivaldi

Fanny Clamagirand, violoniste de renommée internationale, interprètera les *Quatre Saisons de Vivaldi* sous le Dôme des Grandes Ecuries, accompagnée par l'Orchestre de Chambre du Ménestrel. La Maîtrise, l'Ensemble Vocal, le Chœur et l'Orchestre de Chambre du Ménestrel ouvriront ce concert avec le *Kyrie* et de larges extraits du *Beatus Vir* de Vivaldi, sous la direction de Philippe Dalarun.

Billets en vente, dès le 16 mars, au secrétariat du Ménestrel, 2, av. du Général de Gaulle à Chantilly. Entrée : 22€ (adhérents, étudiants : 15€).

Renseignements et réservations au 03 44 58 02 90 ou lemenestrel60@wanadoo.fr.



📅 **Samedi 7 mars,**
20h30, gymnase
Match de handball

Le Sud Oise Handball Club reçoit Bohain en Coupe de Picardie 📍

📅 **Samedis 7 et 14 mars,**
20h30, Bois des Bouleaux
Sorties

"Crapauds dans la nuit"
Des sorties pour découvrir et porter secours aux crapauds godviciens.

Prévoir bottes, lampe-torche, seau et vêtements chauds. Inscription fortement recommandée au 06 80 90 06 56 📍

📅 **Samedi 7 et dimanche**
8 mars, de 9h à 12h, salle
Anne-Marie Quéru
J'apprends et découvre
l'hypnose

Une formation pour comprendre et utiliser la puissance de l'inconscient.

Cette formation est parrainée par l'association Présence et Bien-être de Gouvieux. Renseignements : Philippe Lecointe : 06 28 53 91 72 📍

📅 **Dimanche 8 mars, 10h30-**
12h, La Joyeuse Théière
Atelier Conversation Anglaise

Participation : 15 € (atelier + thé ou café gourmand).

Inscriptions au 03 44 58 92 11 📍

📅 **Dimanche 8 mars, de 9h à**
19h45, salle des fêtes
Tournoi régional de scrabble

Les meilleurs joueurs de l'Oise, du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis s'affrontent en 3 parties de scrabble duplicate. *Tournoi réservé aux seuls membres licenciés de la Fédération Française de scrabble 📍*

📅 **Lundi 9 mars, de 10h à 12h,**
départ château de la Reine
Blanche, Coye-la-Forêt
Marche nordique

Proposée par l'association GV Loisirs. Tous publics.

Renseignements au 06 86 01 89 09 📍

Lundi 9 mars, de 20h à 21h, gymnase
(salle d'agrès)
Soirée fluo sur trampoline

Une animation gratuite avec Fatima, proposée par le Club de gymnastique artistique. Réservations au 06 42 41 60 86 📍

📅 **Date limite d'inscription : 12 mars**
pour le lundi 30 mars
Les secrets des Invalides

Découvrez le cœur de l'Hôtel national des Invalides, à Paris.

Sortie proposée par l'association Les sorties d'Aline. www.les sortiesd'aline.fr.

Tarifs : 50 € (non-adhérents : 55 €). Départ du gymnase à 13h.

Réservations au 06 50 25 14 07 📍

📅 **Jeudis 12 et 26 mars, 9h-11h, La**
Joyeuse Théière
Ateliers d'écriture

Participation : 12 € (atelier + thé ou café gourmand). Inscriptions au 03 44 58 92 11 📍

📅 **Samedi 14 et dimanche 15 mars,**
18, impasse des Carrières
Stage céramique adultes

Initiez-vous aux plaisirs de la céramique avec Claire Fréchet.

Renseignements et inscriptions : 06 16 99 33 06 et claire-frechet.com 📍

📅 **Dimanche 15 mars 10h30-12h, La**
Joyeuse Théière
Atelier de communication

Consommation obligatoire au choix. Inscriptions au 03 44 58 92 11 📍

📅 **Samedi 21 mars, de 16h30 à 19h,**
gymnase
Rencontres HIP/HOP

Organisées par GV Loisirs. Renseignements : 06 86 01 89 09 ou gvloisirsgouvieux@gmail.com 📍

📅 **Samedi 21 mars, 19h45, gymnase**
Match de basket

Le GBO reçoit Charenton 📍

📅 **Dimanche 22 mars, de 11h à 17h, salle**
 rue Blanche
Atelier de rigologie et sonologie

Martine Guiborat vous propose un atelier de yoga du rire et rigologie et de sonologie, rééquilibrage par les sons et vibrations.

Avec l'association Présence et Bien-Etre. Tarif : 35 €.

Réservations au 06 99 20 49 26 📍

📅 **Dimanche 22 Mars, 10h30-12h, La**
Joyeuse Théière
Café philo "Instruire, est-ce d'abord
éduquer ?"

Consommation obligatoire au choix. Inscriptions au 03 44 58 92 11 📍

📅 **Jeudi 26 mars, de 13h30 à 15h30, dé-**
part château de Chantilly
Marche nordique

Proposée par l'association GV Loisirs. Tous publics. Renseignements au 06 86 01 89 09 📍

📅 **Samedi 28 mars, 20h30, gymnase**
Match de handball

Le Sud Oise Handball Club reçoit Saint-Quentin 📍

📅 **Dimanche 29 mars, de 16h à 20h,**
La Ferme
Médiator Brunch Party

De bonnes choses à grignoter, de la Pop, du Rock, avec les talentueux musiciens de Médiator.

Tarif : 3€.

Renseignements : 06 87 45 64 17 📍

📅 **Inscriptions avant le 3 avril**
pour une sortie le mardi 21 avril,
départ 8h30, gymnase
Château de Vaux le Vicomte

Avec l'association Les sorties d'Aline, visitez le château de Vaux le Vicomte, qui a suscité la convoitise du Roi Soleil. Après un déjeuner pris sur place, profitez des jardins et du musée des équipages.

Tarifs : 75 € (non-adhérents : 80 €).

Réservations au 06 50 25 14 07 📍

📅 **Samedi 11 avril, salle Saint-**
Jacques
Assemblée générale de l'Union
des Anciens Combattants

📅 **Samedi 11 avril, de 15h à 2h,**
salle des fêtes
Zumba, Kizomba, Kuduro

L'association Celinda Mouv' vous propose 3 heures de folie : Zumba, Kizomba, Kuduro, Dance all time vous attendent, suivis d'un dîner dansant, animé par Discovery Animation, autour d'un colombo de poulet.

Tarif : 15 € par personne.

Réservations : 06 78 98 05 10 📍



📅 **Dimanche 12 avril, de**
13h à 18h, salle des fêtes
Loto des Rendez-vous de
l'Amitié

L'association vous propose son loto annuel. De nombreux lots à gagner 📍

L'amitié au rendez-vous



Il est des rendez-vous que l'on voudrait s'éviter mais qu'on honore malgré tout, il y a ceux que l'on oublie ou qu'on annule. Et puis, il y a les rendez-vous de Jean, ceux de Louis, de Jacques et Danielle. Ceux-là sont attendus de pied ferme par des dizaines de Godviciens de plus de 67 ans. Comment, en effet, refuser un rendez-vous de l'amitié, un lundi après-midi, salle Saint-Jacques...

En arrivant dans la cour du 32, rue de Rothschild, on entend les clameurs des "taquineurs de cochonnet". Il faut aller plus loin pour les voir. On entre alors dans un petit coin de paradis, en plein Gouvieux : deux petits terrains de pétanque, ceints de murs de pierre, sont le théâtre de parties à 13 points. Peu de spectateurs, surtout des boulistes actifs qui se concentrent, les yeux rivés sur la partie et le score en tête.

Seul l'appel du ventre, et celui de Louis qui prend les commandes, viendront les interrompre. C'est alors que les joueurs de pétanque rejoignent "leurs conscrits", à l'intérieur, où se jouent de toutes autres parties.

Autour d'une vingtaine de tables réparties dans la salle, cinquante fidèles, venus par leurs propres moyens, ou à l'aide du car qui les ramène des Courtils et de la Roselière, s'adonnent à leurs jeux favoris, en bonne compagnie. Et avec acharnement : "il faudrait pouvoir jouer jusqu'à 17h30", s'exclame Marc, entre deux manches de belote. Plus loin, Josette et Jianine terminent un Triomino avec Antonia, qui révèle "qu'elle est venue aux Rendez-vous de l'amitié dès son arrivée à Gouvieux".

Titine, la doyenne du jour, entourée d'Yvonne, Jeanine, Anne-Marie et Angelo,

termine une partie de "10 000", des points que l'on atteint par de savantes combinaisons de 6 dés et avec une bonne dose de chance.

Une chance d'être ensemble

Une chance qui les réunit, pour certains, depuis longtemps. Yvette brandit fièrement une carte de membre mais elle n'en est pas sa première. Dans la salle, ces dames sont plusieurs à s'enorgueillir de venir aux Rendez-vous depuis plus de 25 ans, quand l'association des Rendez-vous de l'amitié s'appelait encore "Groupement des vieux travailleurs" et livrait à ses adhérents, sacs de charbon et kilos de pommes de terre.

Les temps changent, les bénévoles sont au charbon, mais pour la bonne cause : un sacro-saint goûter, qu'ils servent en fin d'après-midi, fait des impatientes. "C'est toujours le coup de feu, mais je suis bien secondé par Danielle ou Jacques" dit Louis Garcia, trésorier de

l'association. Il est vrai qu'il faut régaler 50 à 70 personnes de thé, chocolat, café - "sans faux-col, s'il vous plaît" - et de petits gâteaux.

À 17h, chacun rentre chez soi, le ventre plein et la tête emplie de bonne humeur et de souvenirs. Jusqu'au lundi suivant.

• Rejoindre les Rendez-vous de l'Amitié, c'est profiter des lundis, mais aussi d'une sortie et de deux lotos annuels, d'un colis de bienvenue à l'adhésion et d'un colis de Pâques tous les ans.

• Parmi les 200 membres environ que compte l'association, un quart sont des hommes.

• Renseignements : Louis Garcia 06 75 73 10 02 .



Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : Dir'cab (06 85 66 99 97)
Maquette et mise en page : www.traitdeplume.fr
Photographies : Ville de Gouvieux, J. Moreau, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux



www.gouvieux.fr

Commune du

